**Compte Rendu de la Commission Régionale d’Arbitrage 2019-2020**

L’olympiade 2016-2020 se termine, j’ai fait 5 mandats dont les 2 derniers à la Présidence de la Commission Régionale d’Arbitrage (CRA). Je puis dire que ces 4 années auront été pour moi les plus durs psychologiquement.

La saison 2019-2020 n’aura pu aller à terme à cause de la COVID 19. Je vais faire un Bilan de cette Olympiade

Tout d’abord je tiens à remercier vivement tous les Présidents des Commissions Départementales, Bernard Thibert (CD18), Éric Dubéros (CD 28), Frédéric Sart (CD36), Gérard Vial (CD37), Cyril Boudier (CD41), Jean-Luc Barboza (CD45) ; ainsi que les membres Alain Scolan, Jean Paul Chilon (37) Patrick Piau (45), pour tout le travail accompli tout au long de ces années.

La CRA a pour mission principale d’assurer le Juge Arbitrage (JA) ou l’Arbitrage de nos compétitions ou des épreuves nationales confiées à notre ligue, pour cela elle a confié aux départements la nominations des JA. En cas de défaillance d’un Comité, celui-ci fait appel à la CRA qui se charge de palier.

Pour les Coupes D’Europe la CRA propose à la FFTT un JA qui doit être également Arbitre International et deux arbitres Nationaux et la FFTT entérine en général la proposition.

La CRA gère le Championnat par Équipes, le Critérium Fédéral et toutes les autres compétitions (Inter-Comités, Top Régional Détection, Interclubs etc.).

La CRA a essayé de faire évoluer certains dossiers, certes certains ont eu l’approbation du Conseil de Ligue comme l’augmentation de la prestation de JA passant de 20,00€ à 25,00 et pour les AR de 15,00€ à 20,00€ ; et d’autres n’ont pas été validés. C’est très dur de faire évoluer les choses et les mentalités mais nous avons essayé de changer.

En Championnat par Équipes, il y a eu une grande évolution à savoir un nouveau logiciel GIRPE qui permet la saisie de la feuille de rencontre sur informatique, plus de papier, plus de ressaisi par le club sur SPID, plus d’envoi par la Poste d’où un gain de temps pour le Club. La seule contrainte est de posséder un micro-ordinateur et une connexion internet, la plupart des JA viennent avec leur propre matériel.

Pour cette saison j’ai eu un gros dossier à traiter qui a pris beaucoup de temps et d’énergie, un club a mis sur GIRPE le nom d’un JA qui n’est pas venu ….

Du fait de l’arrêt du Championnat par Équipes, le Conseil de Ligue a entériné la proposition de la CRA de ne pas mettre de pénalité financière pour absence de JA lors de l’inscription ou de prestations insuffisantes.

Chaque dimanche soir après chaque journée Éric Dubéros met à jour le fichier de suivi des JA et me l’envoie. En contrôlant le tableau de suivi des prestations de cette saison et avant l’arrêt de toutes nos compétitions, certaines équipes dont le JA nommé par le Club n’avait fait aucunes prestations ou il n’y avait pas de JA nommé. Certains clubs trouvent anormal d’infliger des amendes sachant que toutes les prestations d’un comité sont couvertes.

Trouvez-vous normal que certains JA fassent plus de 20 prestations qui peuvent atteindre 37 (2018/2019) ce qui représente plus de 30 JA au total ? C’est également ces mêmes clubs qui n’assistent pas aux réunions de CDA afin de connaître les nouvelles réglementations qui ne cessent d’évoluer et qui contestent systématiquement les décisions prises en application des règlements.

Que se passerait-il si toutes ces personnes décidaient d’arrêter en même temps ? la Ligue et les Comités seraient mis en difficultés.

Certains Clubs m’ont informé que leur effectif étaient composés de 80% de jeunes, de ce fait c’était impossible d’avoir de nouveaux JA. Si durant les formations techniques on consacrait du temps pour l’arbitrage, tout le monde serait gagnant.

Âgés de 8 ans de la saison 2018- 2019 la Ligue a eu les **2 plus jeunes arbitres de France** **Corentin BATBY-POIDEVIN** du club Vineuil-Suèvres né le 11/09/2010 et **MOREL-GONZALES Titouan** né le 05/04/2010 du club de la 4S Tours. Ces 2 jeunes arbitrent en Championnat par Équipes en Nationale. Félicitations à eux pour leur investissement et qui seront peut-être les prochains Arbitres Internationaux pour les Jeux Olympiques.

D’autres jeunes Arbitres ont poursuivi leur cursus en suivant la formation de JA1. Tout est possible.

LA CRA a dû gérer le manque de JA pour des compétitions en ce qui concerne le Critérium Fédéral et surtout sur les autres compétitions jeunes. (Top Régional Détection à Mer) pour lequel un JA d’Ile de France est venu. Il y a également eu les Inter-Comités à SALBRIS. En effet, la table de JA étaient des autres départements.

Je suis conscient que l’Arbitrage n’est peut-être la priorité pour certains mais que se passerait-il si la Ligue venait à manquer de JA, certaines compétitions seraient alors annulées aux détriments surtout de nos jeunes. Ce qui a failli arriver.

Je vous laisse méditer.

Nouvelle Olympiade avec un nouveau conseil de Ligue et un nouveau Président de la CRA

Je vous souhaite une très bonne saison

LEBON Philippe

Président de la CRA.